

## PROGRAMME

### Sensibilisation aux risques électriques

- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

### La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire
- La normalisation
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protections contre les contacts indirects
- Protection contre les brûlures
- Conduite à tenir en cas d'accidents d'origine électrique

### Publication NF C 18-510 - Définitions

- Prescriptions au personnel, obligation de formation
- Domaine d'application de la publication NF C 18-510
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C 18-510
- Exemples de documents

### Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnement
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zones d'environnement spécifique aux travaux du bâtiment et aux travaux publics

### Travaux hors tension en BT et HT

- Rôle du chargé de travaux
- Rôle de l'exécutant
- Rôle du surveillant de sécurité
- Cas particuliers

### Interventions en TBT et BT

- Rôle du chargé d'intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Interventions de dépannage
- Autres interventions
- Opérations particulière

### Appareillages électriques BT et HT

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

### Matériel de protection individuel et collectif

### Manoeuvres, mesurages, essais, vérifications

### Outillage électrique portatif à main

- Mesure de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS
- La TBTP
- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigüe
- Cas particulier

### Présentation et explication de la norme NF C 18-510



## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

### Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4  
du Code du Travail

### Risque électrique :

Articles R4544-1 à R4544-11  
du Code du Travail

### Opérations électriques :

Norme NF C 18-510



## OBJECTIF

Recycler l'habilitation électrique  
B1V/B2V/BR/BC/B2V Essai conformément  
à la norme NF C 18-510 concernant  
les opérations sur les installations  
électriques ou dans leur voisinage.

À l'issue de la formation, le stagiaire  
devra être capable de :

- connaître le projet de  
Norme NF C 18-510
- connaître le risque électrique  
et savoir s'en protéger
- effectuer des travaux d'ordre électrique  
B1V/B2V/BR/BC/B2V Essai



## PROGRAMME suite

### SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ACTUALISÉS LORS DU RECYCLAGE

- **Citer** les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
  - Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
  - Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
  - Appréhender une zone de voisinage.
- **Enoncer** les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation.
  - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- **Citer** les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
  - Reconnaître les signalisations et les repérages associés.
- **Citer** les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
  - Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- **Enoncer** les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations.
  - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- **Décrire** les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
  - Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation).
  - Effectuer la Vérification d'Absence de Tension (VAT).
  - Réaliser une remise sous tension.
- **Lister** les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS).
  - Délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
  - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
  - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

### ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE


- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.


Cette évaluation, réalisée en fin de formation dans les conditions définies par la NF C 18-510, permet à l'employeur d'habiliter ou non l'opérateur.





Restauration Hébergement


**LIEUX DE LA FORMATION**

**BTP CFA ARDENNES**  **OUI OUI**  
134, Grande Rue  
08430 POIX-TERRON  
Contact : Edgar BARREIRA  
edgar.barreira@btpcfa-grandest.fr  
03 24 37 34 34

**BTP CFA AUBE**  **OUI OUI**  
34, rue Danton  
10150 PONT-SAINT-MARIE  
Contact : Emmanuelle SAVOYEN  
emmanuelle.savoyen@btpcfa-grandest.fr  
03 25 81 01 46

**BTP CFA MARNE**  **OUI OUI**  
31, avenue Hoche - BP 1030  
51686 REIMS Cedex 2  
Contact : Emilie MARY  
emilie.mary@btpcfa-grandest.fr  
03 26 85 05 26

**BTP CFA MEURTHE-ET-MOSELLE ET MEUSE**  **OUI OUI**  
1, rue Nicolas Pierson- ZAC du Breuil  
54701 PONT-A-MOUSSON Cedex  
Contact : Roland CAPUT  
roland.caput@btpcfa-grandest.fr  
03 83 81 65 65

**BTP CFA VOSGES**  **OUI OUI**  
30, rue de la Gare  
88380 ARCHES  
Contact : Bernard BINAMÉ  
bernard.biname@btpcfa-grandest.fr  
03 29 32 72 29

Mise à jour le 15/03/2022

## MODALITÉS DE LA FORMATION

### PUBLIC

Personnel opérant dans le domaine de tension BT appelé à effectuer des travaux, des interventions sur les installations électriques.

### PRÉREQUIS

- Être habilité B1V, B2V, BR, BC et/ou B2V Essai

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle, tables et chaises.
- Ordinateur / Vidéoprojecteur.
- Mur clair pour projection.
- Tableau papier ou tableau effaçable.
- Local électrique.
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension.
- Lampe, fusible, prise à remplacer, matériel à raccorder, dispositif à réarmer
- Équipements de protection (exemples : tapis, balisage...)
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT
- Équipements de protection individuels

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Mises en situation
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

#### Un livret est remis à chaque stagiaire :

- "Préparation à l'habilitation électrique - Personnel non électricien" (Edition EDISER®)
- ou "Habilitation électrique - Opérations d'ordre non électrique" (Edition DIAXENS®)

### DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si réussite à l'évaluation, remise d'une carte d'habilitation électrique individuelle.

### DURÉE DE VALIDITÉ

- Recyclage recommandé tous les 3 ans



#### DURÉE

11 heures



#### DATES

nous consulter



#### TARIF

nous consulter

#### POSITIONNEMENT

Obligatoire

Non nécessaire

#### FORMATEUR

Formateur certifié par l'INRS pour la norme NF C 18-510

#### TYPE DE COURS

Présentiel + Collectif